



Lo Parvi

Une nouvelle espèce de Symphyte

Une nouvelle espèce d'Hyménoptère du sous-ordre des Symphytes (ceux qui n'ont pas la « taille de guêpe ») a été repérée lors d'une sortie au Mollard de Coyne sur Vézeronce-Curtin le 23 avril 2023. Un gros insecte très trapu reposait immobile sur une feuille de Camérisier à balai (*Lonicera xylosteum*) dans le sous-bois. Il mesurait 1 cm. Après examen des photos prises sur place, j'arrivais bien vite à reconnaître un membre du genre *Abia* de la famille des Cimbicidae. Ce genre compte une douzaine d'espèces en Europe. Avec l'aide des spécialistes du forum du Monde des Insectes.org, il s'avéra que c'était *Abia aenea* (Klug, 1820). Celle-ci est très proche d'une autre espèce dont la larve (une « fausse » chenille) se nourrit aussi sur *Lonicera xylosteum*, *Abia loniceræ*, dont il est cependant possible de la distinguer notamment par le profil des articles antennaires. Aucune espèce de ce genre ne figurait encore dans notre base de données. La larve d'*Abia aenea* peut aussi être trouvée sur d'autres espèces de *Lonicera* et sur la Symphorine (*Symphoricarpos alba*).



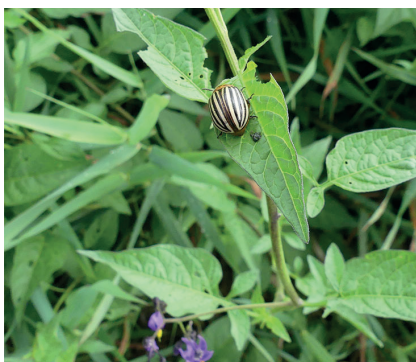
Abia aenea © C. Grangier

Christophe Grangier

Mondialisation entomologique et doryphore

Si plusieurs espèces d'insectes font actuellement l'objet de nombreux reportages ou articles

(frelon asiatique, moustique tigre), l'invasion de la planète par des insectes ne date pas d'aujourd'hui. Ainsi les tribulations planétaires du doryphore sont un bon exemple. En effet, à l'origine, ce coléoptère de la famille des Chrysomélidés, *Leptinotarsa decemlineata* n'avait été trouvé que sur des Solanacées sauvages, en particulier sur



Doryphore et Morelle © P. Chamberaud

Solanum rostratum, au pied des montagnes rocheuses.

Il a été signalé pour la première fois sur la pomme de terre cultivée en 1860 dans le Nebraska et le Kansas.

A partir de ce moment là, sa dissémination a été très rapide puisque en 1875, il avait atteint la côte est des Etats Unis.

Introduit une première fois en 1877 en Allemagne, son installation définitive en Europe date de 1922, dans la région de Bordeaux, puis il a envahi l'Allemagne en 1935, les Pays Bas en 1939, la Pologne vers 1950

et enfin l'U.R.S.S. vers 1959.

L'implantation des populations a été possible grâce aux grandes possibilités d'adaptation de ce coléoptère à différentes espèces cultivées de solanacées (surtout pommes de terre et aubergine) et, théoriquement, d'espèces sauvages. Or, les observations du doryphore sont rares sur ces plantes sauvages.

Début juin Pierrette Chamberaud l'a photographié sur la Morelle douce amère, *Solanum dulcamara*, dans l'E.N.S. du Luve. C'est une observation quasi exceptionnelle et si vous avez eu l'occasion d'observer le doryphore sur cette espèce ou d'autres solanacées sauvages, n'oubliez pas me le faire savoir. Merci !

Jean-Jacques Thomas Billot

Projet SPRING (Suivi des pollinisateurs européens ; abeilles sauvages, papillons et syrphes)

Le 20 Avril et le 02 juin 2023, nous avons réalisé nos collectes de données à la lande Genevray à Soleymieu. Nous avons posé 30 coupelles, réalisé un comptage botanique ainsi que 3 transects, le tout dans la



© C. Ruillat

bonne humeur avec les bénévoles de l'asso (Sabine et Jean-Jacques) et des agents du Conseil départemental sous la responsabilité de Thierry Porte. Les tâches de ce protocole sont réalisées à chaque passage.

Les échantillons entomologiques ont été envoyés à Barcelone pour analyse et détermination.

Un grand merci à Emma, Sabine, Alice, Philippe, Théo, Thierry et Jean-Jacques (Pas sur la photo).

Christian Ruillat

Des Sphaignes à la réserve de Mépieu.

Comme tous les plans d'eau de l'Isle Crémieu, le marais de l'Ambossu est alimenté par de l'eau calcaire au PH relativement élevé, généralement entre 7 et 8 dans ce genre de situations. Il est donc étonnant d'y trouver des Sphaignes, réputées pour préférer les eaux acides puisque le calcaire est un puissant toxique pour leurs cellules. Pourtant ce type de situation est fréquent, notamment dans les tourbières du Jura (Cerin, marais de la Praille ...). On peut aussi citer la RNN de la tourbière du Grand Lemps, ancien bas marais alcalin acidifié.



Utricularia minor
© Wikimedia commons

A l'occasion des inventaires réguliers effectués par les salariés

de Lo Parvi, certaines espèces indicatrices d'une acidification du milieu ont pu être observées telles que *Carex lasiocarpa* ou *Utricularia minor*. Ces espèces se sont développées sur des radeaux flottants constitués d'un enchevêtrement de racines et de litière constituée du feuillage de graminées et de cypéracées non décomposé, déconnectant ainsi ces radeaux des eaux chargées en calcaire. Ils ne sont alors plus alimentés que par l'eau de pluie (ombrotrophisation du milieu). C'est dans ce contexte propice à l'installation des Sphaignes qu'ont été trouvées deux espèces de la section



Habitat de *S. subnitens*

Acutifolia : *Sphagnum subnitens* et *Sphagnum fimbriatum*. *S. subnitens*, la plus acidiphile et la plus héliophile des deux espèces, forme des coussins espacés sur une petite portion de quelques mètres carrés du radeau flottant en compagnie de la fougère des marais (*Thelypteris palustris*), en situation ensoleillée. *S. fimbriatum*, espèce sciaphile moins hygrophile et tolérant un PH neutro-basique se trouve en nappes lâches sous le couvert des saules, une portion stabilisée suite à l'atterrissement du radeau flottant probablement occasionnellement réalimenté par l'eau de l'étang pendant les hautes eaux. A noter aussi la présence de *Plagiothecium denticulatum* var. *undulatum*, un taxon rarement



Population de *S. subnitens*

observé.

Comment reconnaître ces deux espèces !

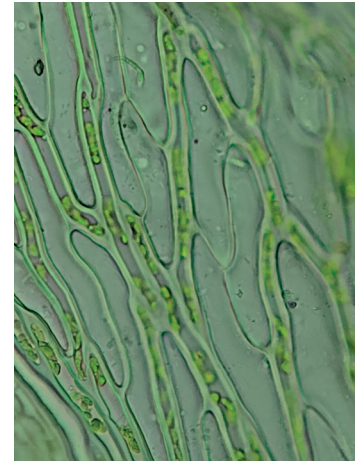
Le genre *Sphagnum* est divisé en 7 sections dont la section *Acutifolia* (10 espèces en France sur 35 au total) qui nous intéresse plus particulièrement ici. Cette section est facile à identifier sur le terrain puisque les feuilles caulinaires (sur la tige) sont ascendantes. La plupart des espèces de la section *acutifolia* sont colorées ... sauf quand elles poussent à l'ombre. Dans ce cas, ça commence à se compliquer et les critères de terrain deviennent peu fiables. Pour ce qui nous concerne, l'écologie de nos deux espèces étant parfaitement respectée,



S. subnitens - feuille caulinaire

la tâche est plus simple.

S. subnitens se reconnaît à ses capitules (la partie sommitale) aplatis, vert-pâle nuancé de rose saumoné. Les feuilles caulinaires, de grande taille, se terminent en une courte pointe résultant de l'enroulement des marges à l'extrémité de la feuille. Les hyalocystes (cellules transparentes) des feuilles caulinaires sont dépourvus de pores et de fibrilles et souvent multiséptés (plusieurs cloisons). La forme des feuilles et la structure des hyalocystes nécessitent une vérification au microscope, les risques de confusion étant fréquents dans cette section surtout avec *S. capillifolium*.



S. subnitens - feuille caulinaire détail des hyalocystes

S. fimbriatum est beaucoup plus simple à déterminer. Elle est toujours verte et la loupe binoculaire est généralement suffisante. Les feuilles caulinaires sont difficiles à observer sur le terrain en cas de forte humidité. Dans ce cas elles sont plaquées et enroulées autour de la tige et quasi invisibles à la loupe de terrain. Les feuilles caulinaire sont larges, arrondies spatulées au sommet et fortement frangées, laciniées (fimbriées).



S. fimbriatum - feuille caulinaire

Alors bonne ou mauvaise nouvelle ! L'eutrophisation des bas marais alcalins en Europe centrale et occidentale est un phénomène qui prend de l'ampleur et conduit à une évolution vers des tourbières acides à Sphaignes avec la disparition de la flore et de la faune associés à ces habitats remplacés par un autre cortège d'espèces.

Et pour en savoir plus sur les Sphaignes vous pouvez télécharger ce document édité par le Conservatoire botanique de Brest d'où est extrait le schéma ci-contre : https://www.cbnbrest.fr/files/DURFORT_%20GUILLEMOT_2018_Cle_des_Sphaignes_armoricaines.pdf

Un document intéressant relatif à l'évolution de l'étang de Saint-Ladre dans la Somme est disponible ici : https://www.cbnbl.org/system/files/2020-07/Actes_colloque%20ZH2017_BasseDef_ecran.pdf Il s'agit d'un colloque sur les zones humides, l'article en question se trouve à la page 351

Sabine Geoffroy